

renseignements remboursement frais d'essence

Par bourvil du 95, le 07/04/2011 à 09:39

comment puis-je faire pour récupérer mes frais d'essence que mon employeur me doit car j'ai utiliser mon véhicule pour me rendre à mon travail et jusquà ce jour je n'ai encore rien reçu de leur part. J'ai envoyé à mon supérieur hierarchique tous les tickets ou sur lesquels apparaissent les montants que j'ai débourssé, car lorsque j'ai au téléphone mon responsable il me dit oui je m'en occupe mais je vois rien venir. J'attends une réponse de votre part dans les meilleurs délais, merçi d'avance. Vous pouvez me joindre par émail: rosalinda@dbmail.com ou 0130396499 et 0665326910.

Mr Serge SCHÜTTE.

Par P.M., le 07/04/2011 à 15:20

Bonjour,

S'il s'agit de frais professionnels justifiés et pas de dépenses de simples trajets pour vous rendre à votre travail, vous pourriez envoyer une lettre recommandée avec AR à l'employeur avant de saisir le Conseil de Prud'Hommes...